

# **Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)**

**Assemblée Générale du 30 juin 2022 à 11h**

**tenue au 8 rue Benjamin Daudel à Valréas**

**Rapport d'activité de l'exercice 2021**

## **Préambule**

Le fonds de dotation de la collection Jean Alberti a pour objet la mise en place dans un lieu accessible au public des objets et tous éléments incorporels d'un Centre des Arts et Traditions Populaires de Provence tels qu'ils sont recensés dans la collection Jean Alberti.

A cet effet, toutes dispositions seront prises pour assurer l'installation, l'entretien, le développement de cette collection afin d'assurer sa contribution historique et pédagogique à l'actif patrimonial national et local de la collectivité.

A ce titre, il a pour mission de recueillir les financements pour l'acquisition, les travaux d'adaptation et d'installation de la collection Jean Alberti, assurer les coûts d'installation, d'entretien dans le respect de la législation concernant les conditions d'accès au public, mener toute négociation précontractuelle utile à son exploitation, assurer toute démarche propre à la sécurité juridique et financière du fonds.

## **Fonctionnement interne du fonds**

Le Conseil d'administration est constitué de 4 membres :

- Thierry AUBRY, Président, résident au 8 rue Benjamin Daudel 84600 VALREAS
- Olivier GREYFIE de BELLECOMBE, Trésorier, résident « Les Combes » Chemin des Jasses 26230 CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN
- Rita ALLAIX, Secrétaire, résidente au 27 rue du Grand Faubourg 26230 GRIGNAN
- Jean Guy de WAEL, résident au 1, calade Claude de Tournon 26290 DONZERE

Le Conseil d'administration s'est réuni le 22 juin 2021.

Le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social du Fonds de Dotation de la Collection Jean Alberti (FDCJA) au 8 rue Benjamin Daudel 84600 VALREAS, siège qui se trouvait antérieurement au 118 chemin d'Authèze 84600 Grillon.

La collection Jean ALBERTI est hébergée dans des locaux de la Société GERFLOR PROVENCE SNC dans des conditions qui permettent de présenter de manière occasionnelle, les objets de la collection à des visiteurs, en particulier lors des journées du patrimoine.

## **Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)**

Le contrat de « Prêt à usage » à titre gracieux conclu avec la société GERFLOR se déroule sans problème particulier. Des contacts seront pris dès le début de l'année 2022 pour renouveler ce contrat dont l'échéance arrive à terme le 30 novembre 2022.

### **Rapports du fonds de dotation avec les tiers**

Le Fonds de Dotation de la Collection Jean Alberti (FDCJA) se fait connaître dans le cadre des relations avec les collectivités que mènent le Conservatoire des Métiers et Traditions d'Autrefois en Provence (COMTAP) pour trouver un futur lieu d'accueil à la collection et avec le public lors des visites du fonds à GRILLON.

Nous constatons avec beaucoup d'intérêt que, dans le cadre de l'animation du centre-ville ancien, la Mairie de Valréas est intéressée par la présentation d'objets de la collection dans les vitrines de commerces désaffectés en centre-ville. Nous accueillons favorablement cette idée.

Le Président, Bertrand Liger, et le Conseil d'Administration du Conservatoire des Métiers et Traditions d'Autrefois en Provence (COMTAP) qui assurent la gestion la gestion de la collection Alberti espèrent que l'achat d'un commerce par la Mairie permettrait de lancer un premier projet de présentation autour d'une thématique, par exemple une classe d'école. Ce processus d'achat n'est pas finalisé et les initiatives publiques prennent du temps.

Nous espérons que les projets de mise en valeur de la collection Alberti pourront se mettre en place rapidement.

Deux administrateurs ont versé des dons en 2021 :

- Jean Guy de WAEL, par chèque le 27 octobre 2021 pour un montant de 1 000 euros
- Pierre KOCH, par chèque le 29 octobre 2021 pour un montant de 200 euros

Nous tenons à remercier chaleureusement les donateurs.

### **Actions d'intérêt général financées par le fonds de dotation**

Nous avons continué à utiliser prudemment nos ressources pour apporter de l'aide à la collection Alberti quand les futurs projets de présentation de la collection seront réalisés.

Les seules dépenses significatives enregistrées au cours de l'exercice a porté sur la souscription d'un contrat d'assurance de la collection Alberti dont nous sommes propriétaires et qui est gérée par COMTAP ainsi qu'un contrat de distribution d'eau dans les locaux de GERFLOR qui accueillent la collection.

Nos ressources sont constituées par des dons d'un montant de 1 200 € au cours de l'exercice.

## Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)

### Emploi des ressources du fonds de dotation

Les ressources mentionnées dans les comptes atteignent 1 200 € et résultent de dons qui nous ont été faits.

Les charges enregistrées consistent en :

- Frais d'assurance MAIF : 1 088,86 €
- Consommation d'eau SAUR : 82,40 €
- Frais financiers : 100,25 €

Au 31 décembre 2021, nos fonds propres sont de 14 137,38 € qui figurent entièrement à notre compte bancaire (fonds propres au 31 décembre 2020 de - 14 208,89 €).

L'exercice 2021 se solde par un résultat négatif de - 71,51 €.

<b>Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)</b>				
Compte Crédit Agricole Alpes Provence - Agence Valréas Enclave des Papes				
N° compte Courant n° 0397 8052 003				
Date opérera	Libellé des opérations	Débit	Créditeur	Solde
<b>Ancien solde créditeur au 31/12/2020</b>				<b>14 208,89 €</b>
05/01/21	Commission tenue de compte	5,00 €		14 203,89 €
06/01/21	Remise chèque n°4550741		1 000,00 €	15 203,89 €
07/01/21	Prvt MAIF Assurances	1 113,07 €		14 090,82 €
02/02/21	Commission mouvement de compte	5,00 €		14 085,82 €
02/02/21	Commission tenue de compte	5,00 €		14 080,82 €
02/02/21	Compte Npai	25,00 €		14 055,82 €
24/02/21	Rbt MAIF Modifs contractuelles		24,21 €	14 080,03 €
24/02/21	Prélèvement SAUR	41,20 €		14 038,83 €
02/03/21	Commission mouvement de compte	5,00 €		14 033,83 €
02/03/21	Commission tenue de compte	5,00 €		14 028,83 €
02/04/21	Commission mouvement de compte	5,00 €		14 023,83 €
04/05/21	Commission tenue de compte	5,00 €		14 018,83 €
02/06/21	Commission tenue de compte	5,00 €		14 013,83 €
02/07/21	Commission tenue de compte	5,05 €		14 008,78 €
07/07/21	Redressement Commission tenue de compte		0,05 €	14 008,83 €
03/08/21	Commission tenue de compte	5,05 €		14 003,78 €
20/08/21	Prélèvement SAUR	41,20 €		13 962,58 €
02/09/21	Commission mouvement de compte	5,00 €		13 957,58 €
02/09/21	Commission tenue de compte	5,05 €		13 952,53 €
04/10/21	Commission tenue de compte	5,05 €		13 947,48 €
03/11/21	Commission tenue de compte	5,05 €		13 942,43 €
10/12/21	Commission tenue de compte	5,05 €		13 937,38 €
30/12/21	Remise chèque n°37499975		200,00 €	14 137,38 €
<b>Nouveau solde créditeur au 31/12/2021</b>				<b>14 137,38 €</b>
		1 295,77 €	1 224,26 €	-71,51 €

Le président  
Thierry AUBRY